

— Attends...je veux faire quelque chose...à cause de toi, qui es fière, ce qui ne me déplaît pas...Mais bah !...le monde et les années te changeront, et tu deviendras comme les autres... Prends ceci.

Il lui tendit un billet de cinquante francs.

— Merci, mon oncle, dit-elle, fixant sur lui son beau regard soudain adouci, cela paiera son voyage à Marsay, si elle veut y venir.

— Une folie ! répondit-il froidement. Elle trouvera plus de places à Paris qu'ici !

— Mais ici, elle se retrempera du moins dans un milieu aimant avant de reprendre son dur fardeau, dit vivement la jeune fille.

M. Bausset fit entendre un petit rire sec, et reprit son livre.

Quand la porte de la rue se referma sur Gabrielle, il tressaillit au bruit, car il était fort nerveux, et murmura :

— Qui m'eût dit ce matin que je me laisserais aller à donner cinquante francs pour une aventurière !...

Un instant après, il était de nouveau absorbé dans le pathétique récit du suicide de son héroïne.

## IX

Ce matin-là, selon la coutume, la salle à manger des Kersall servait de lieu de réunion à la famille entière.

Les enfants étudiaient ou jouaient silencieusement, selon leur âge, les deux grands-pères faisaient leur partie d'échecs, madame du Quesnay tricotaït, car elle s'était chargée de confectionner tous les bas de la maison, et, malgré le mouvement rapide de ses aiguilles, la besogne ne chômait guère. Madame de Kersall, enfin, cousait près de la fenêtre ouverte, et Olivier, qui fumait dans le jardin, passait et repassait devant elle, s'arrêtant de temps à autre pour lui adresser une question, lui faire part d'une remarque, ou se contentant de lui sourire d'un air parfaitement satisfait qui avait bien son éloquence.

Lors que la porte de chêne noir s'ouvrant tout à coup, la gracieuse figure de Gabrielle apparut sur le seuil, une exclamation de plaisir s'échappa de toutes les bouches. Les vieillards lui firent, sans se déranger, un signe de tête amical, les enfants lui sautèrent au cou, et Olivier, se rapprochant de la fenêtre, lui tendit sa large main.

Pendant qu'elle répondait à madame de Quesnay, dont elle était la favorite, et rendait aux enfants leurs caresses, Léonie la regardait attentivement. L'œil clairvoyant d'une amie devait, en effet, la trouver différente d'elle-même ; ses joues étaient plus pâles qu'à l'ordinaire, l'éclat humide de ses yeux laissait des larmes récentes, son sourire était contraint, sa voix altérée.

La jeune femme attribua tout d'abord cette émotion à des soucis de ménage, et se joignit à sa famille pour essayer de la distraire. Mais aux regards à la fois inquiets et incertains que Gabrielle attachait sur les siens, elle comprit bientôt que le malaise évident de la jeune fille provenait d'un motif sérieux.

— Voulez-vous faire un tour de jardin ? dit-elle. Le petit prunier de la terrasse fournira bien une assiette de seines-claude ; nous allons prendre un panier en passant, et vous les apporterez au colonel avec leur joli duvet blanchâtre.

— Nous aussi, nous voulons aller au jardin ! s'écrièrent les petites filles, s'élançant vers leur mère, tandis que Léonie, sans rien dire, adressait à celle-ci un regard suppliant.

— Non, mes chéris, dit-elle avec douceur. Louise et Marie

vont travailler à leur tapisserie près de leur bonne maman, vont onze heures qui sonnent, et la récréation est finie. J'espère bien voir les pelotes terminées aujourd'hui... Quand à mon fils, il sait qu'on s'amuse beaucoup mieux quand on a révisé ses leçons, et à mon retour, je suis sûre qu'il me dira la même chose sans fautes.

Elle embrassa tendrement les enfants, prit un chapeau de paille dans le vestibule, et ouvrit la porte du jardin.

— Passez, ma chère, dit-elle, indiquant du geste à la jeune fille une large allée bordée de magnifiques tilleuls, dont le feuillage épais n'avait subi aucune mutilation.

— A la bonne heure ! s'écria M. de Kersall, accourant au-devant d'elles, on vient me tenir compagnie !... Mais vous n'avez pas votre air ordinaire, mademoiselle Gabrielle ; qu'est-il donc arrivé ?

— Je voulais réclamer de vous un conseil, dit la jeune fille d'une voix tremblante. Je me suis d'abord demandé si j'ai le droit de révéler les affaires de... mon père ; mais j'ai besoin d'avis, même pour lui être utile, et je sais combien vous êtes sûr et éclairé.

— Je suis à votre disposition, dit Olivier d'un air d'intérêt cordial.

Léonie prit le bras de son amie et lui fit un signe d'affectueux encouragement.

Celle-ci rougissait et pâlisait tour à tour ; enfin, elle prit la parole, encore hésitante.

— Je viens d'apprendre que notre maison est hypothéquée, dit-elle presque bas.

Elle regardait alternativement ses amis avec inquiétude, mais leurs visages n'exprimèrent point la surprise qu'elle s'attendait à y lire.

— Je le savais, dit M. de Kersall, inclinant la tête en signe d'affirmation. C'est fâcheux pour vous...

— Moi, je ne le savais pas, interrompit Gabrielle, mais ce qui m'a tant affligée, ce n'est pas une pensée personnelle et égoïste... oh ! non !... Mon père... doit une année d'intérêts...

— Et vous vous adressez à nous, comme une véritable amie que vous êtes ! s'écria avec chaleur M. de Kersall. Ne vous préoccupez donc plus de cette affaire, je m'en charge ; j'arrangerai cela avec le patron d'Armand, qui est le notaire de votre père.

Gabrielle rougit profondément.

— Oh ! vous vous méprenez ! dit-elle vivement. Je ne viens pas vous demander d'argent ; s'il plaît à Dieu, je n'en demanderai jamais à personne. Je sais combien vous êtes bon, et la certitude que vous m'obligerez si j'en avais besoin m'est douce, croyez-le ; mais je venais seulement vous consulter.

— Je suis à vos ordres ; seulement, laissez-moi vous répéter, et du fond du cœur, que notre bourse vous est ouverte ; n'est-ce pas, Léonie ?

Pour toute réponse, madame de Kersall embrassa la jeune fille, et celle-ci fondit en larmes. Après avoir pour ainsi dire touché au doigt l'insensibilité de son oncle, cette généreuse sympathie était si douce !

Cependant, cet accès d'émotion fut de courte durée, et elle reprit avec fermeté :

— Je suis majeure ; il m'est donc permis, n'est-ce pas, de disposer de la somme que m'a léguée ma tante ?

— Légalement, oui. Votre père vous a-t-il laissé la libre possession de la rente et du titre ?

— Oui : jusqu'ici j'ai employé l'intérêt à ma guise, sans qu'il demandât de comptes ; le capital, représenté par des obligations de chemin de fer au porteur, est aussi tout entier entre mes mains.